



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Villar-Saint-Pancrace

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale Saint-Pancrace

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale Saint-Pancrace

Protection : classement

Arrêté : classement le 18/07/1994

Étendue de la protection : Eglise paroissiale Saint Pancrace , en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.